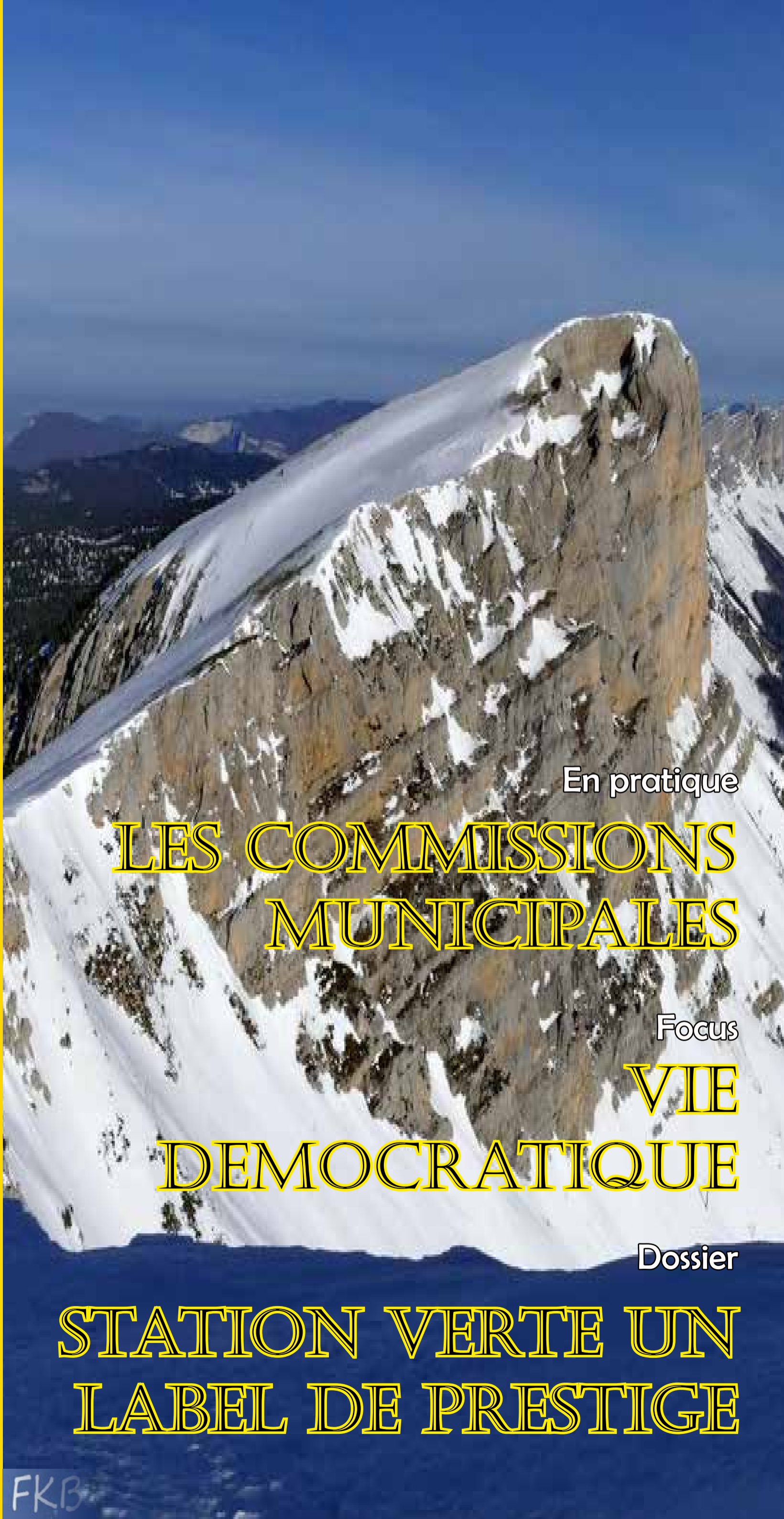




# GRESSE INFO

LE MAGAZINE MUNICIPAL N° 43

2021-JANVIER



En pratique

## LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Focus

## VIE

## DEMOCRATIQUE

Dossier

## STATION VERTE UN LABEL DE PRESTIGE

# Sommaire

4

## En pratique

Les avancées des commissions

10

## Focus

Les rendez-vous démocratiques



13

## Grand Angle

Notre village touristique

19

## Portrait

Hommage à Jean-Paul LIEVEAUX

20

## Pêle-mêle

Notre vie de village

23

## Infos Pratiques

La Commune remercie très chaleureusement Franky Bob, photographe amateur et amoureux de Gresse en Vercors, qui nous donne gracieusement accès à ses photos.

# Edito

## Voeux du Maire

Chères Gressoises,

Chers Gressois,

2020 aura été une année compliquée. Depuis la mi-mars, nous vivons avec une pandémie inédite qui oblige à modifier nos comportements envers nos proches, nos voisins, nos amis ; à modifier nos habitudes de la vie quotidienne. Nous espérons tous secrètement que la situation sanitaire qui prévaut dans notre pays s'améliorera au cours des prochains mois de 2021. Les vaccins – certes – mais surtout le respect des règles sanitaires dans nos comportements individuels seront décisifs pour l'éradication de cette pandémie.

Pour la nouvelle équipe municipale que j'ai le plaisir de diriger, 2020 aura été une première année complexe : des élections commencées en mars, achevées fin juin ; un budget élaboré dans l'urgence en juillet, une saison estivale compliquée à préparer mais réalisée au-delà des espoirs, un début de saison hivernale amputée par l'arrêt des remontées mécaniques pour raison sanitaire. N'en jetons plus...Et pourtant, nous nous sommes rencontrés deux fois : à l'occasion de la présentation du budget vous étiez environ 35 présents et, fin septembre, lors de la première réunion citoyenne, il y avait 82 participants.



Pour 2021, je peux vous promettre que nous nous verrons souvent – pour autant que la situation sanitaire le permettra – pour discuter de budget début février, pour trancher, démocratiquement et en toute transparence le devenir de projets prioritaires (au printemps) ; pour définir le futur de l'organisation spatiale de notre village (en automne). J'espère également que nous pourrions organiser les réunions de hameaux, évoquées dans notre programme, pour travailler au plus près de vos préoccupations. Et je souhaite vivement que, à ces occasions, vous serez nombreux à faire valoir votre opinion, à faire part de vos choix !  
Le détail de ces réunions programmées figurent dans cette édition de Gresse Info – « Les moments forts de la Démocratie participative programmés par la mairie en 2021. »

Participation, transparence, mais aussi respect de la personne de l'Autre, sont des valeurs auxquelles l'équipe municipale adhère pleinement.

Je vous exprime, chers administrés, au nom du Conseil Municipal et de ma part les meilleurs vœux pour 2021.

Jean-Marc BELLOT  
Maire

Pour cette 43ème édition, nous vous proposons un «Gresse Info» revisitée. Cette nouvelle présentation du magazine municipal a pour objectif de faire état de notre travail. Sa structure par rubrique vous permettra de vous repérer dans le magazine et ainsi de pouvoir vous diriger immédiatement vers ce qui vous intéresse !

La rubrique « en Pratique » fait le point sur le travail des élus et des habitants sur nos projets au sein des commissions. C'est l'occasion pour les membres de chaque commission de présenter l'état d'avancement des projets en cours.

Bonne lecture !

C'est avec regret que Mr Le Maire ne pourra organiser de vœux publics, la crise sanitaire ne le permettant pas.

## Commissions Municipales

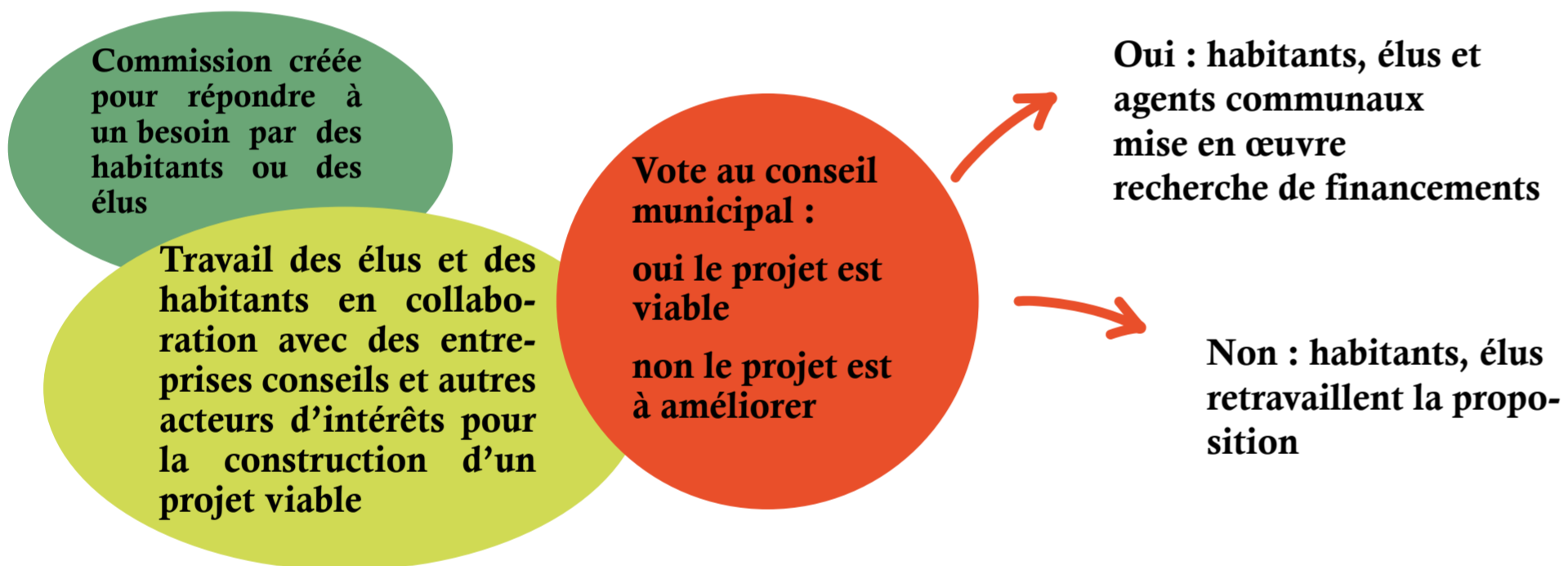
Les commissions municipales sont un outil de travail permettant aux élus de suivre particulièrement des dossiers et d'acquiescer tout au long de leur mandature, une connaissance approfondie et une expertise des thèmes de leurs commissions.

Ces délégations sont distribuées en fonction des compétences et des intérêts des élus. Traditionnellement, elles sont réservées aux seuls élus et agents municipaux, et couvrent des thématiques collant aux différentes délégations intercommunales (eaux et potabilité, gestion des déchets, finances, marché publics, vie associative, etc.)

L'équipe municipale de Gresse-en-Vercors a choisi de fonctionner différemment. La démocratie participative, défendue dans leur programme électoral et leur mandature, réclame une ouverture de ces commissions municipales traditionnelles à l'ensemble de la population Gressoise et un nécessaire élargissement de leurs thèmes.

Ainsi, beaucoup d'entre elles ont été créées depuis juillet. Chacune accueille des élus, évidemment, mais aussi des habitants : socio-professionnels, membres d'associations ou habitants soucieux de leur commune. A l'instar de toutes commissions municipales, et bien que non décisionnaires, elles ont un réel pouvoir d'orientation des projets menés par la municipalité. En effet, les membres des commissions travaillent sur des sujets spécifiques, en lien avec les élus référents de chaque commission. Ce travail aboutit à un vote du conseil municipal validant les projets.

La mise en œuvre et le suivi du travail des commissions municipales entre alors dans le cadre des missions des agents municipaux, Secrétaire Général de la Mairie et Chargée de Projet principalement (mais pas que !), en collaboration active avec les élus référents et les membres des commissions.



COMMISSION	Élu.e.s référent.e.s	contact
Eau / Assainissement	Eric Mena	emena@gresse-en-vercors.fr
Urbanisme / Aménagement	Aurélie Cohendet	acohendet@gresse-en-vercors.fr
EPIC	Gilles Apeloig	gapeloig@gresse-en-vercors.fr
Nordique	Octavie Martin	omartin@gresse-en-vercors.fr
Communication	Jean-Luc Jeamoneau Gilles Apeloig	jljamoneau@gresse-en-vercors.fr gapeloig@gresse-en-vercors.fr
Economie d'énergie	Jac Samson	jsamson@gresse-en-vercors.fr
Embellissement / signalétique	Jac Samson	jsamson@gresse-en-vercors.fr
Affaires scolaires	Gilles Apeloig	gapeloig@gresse-en-vercors.fr
Petite Enfance	Bertrand Lecuyer	blecuyer@gresse-en-vercors.fr
Vie Associative	Octavie Martin	omartin@gresse-en-vercors.fr
Eclairage public	Eric Mena	emena@gresse-en-vercors.fr
Forêt	Jac Samson	jsamson@gresse-en-vercors.fr
Conseil des Jeunes	Bertrand Lecuyer	blecuyer@gresse-en-vercors.fr
CCAS	Jean-Marc Bellot	jmbellot@gresse-en-vercors.fr
Culture Loisirs	Coralie Capel-Stoltz	ccapelstoltz@gresse-en-vercors.fr
Alpage	Dominique Greslou	dgreslou@gresse-en-vercors.fr

## Commissions Municipales

### En matière d'urbanisme réglementaire

1) Outre le suivi de l'instruction des autorisations d'urbanisme et la gestion des infractions aux règles d'urbanisme (notamment un tas de terre déposé en 2019 sur une zone humide de la commune), il a été important de nous approprier le plan local d'urbanisme (« PLU ») de le comprendre et d'identifier les pistes d'amélioration. A été ainsi initiée une procédure de modification simplifiée du PLU. La version actuelle du PLU empêche la réhabilitation d'un bâtiment ancien au centre village, en raison d'un emplacement réservé (inscription qui bloque toute construction pour permettre la réalisation d'un projet public). Cette modification en cours permettra de libérer la parcelle de cette contrainte. A long terme, des pistes d'amélioration dans le cadre d'une potentielle procédure plus lourde ont été identifiées : clarification des règles parfois floues et de leurs articulations, uniformisation de certaines contraintes architecturales sur les différents secteurs du village, modification de certains secteurs pour élargir le champ des possibles en termes de destinations...

2) Désignée parmi les trois représentant.e.s du Trièves au sein de l'établissement public gérant le schéma de cohérence territoriale (SCoT), la prise de connaissance de ce document de planification « au-dessus » du PLU a permis de comprendre les enjeux majeurs de planification à une échelle beaucoup plus large (Métropole grenobloise, Brièves, Voironnais, Grésivaudan). A titre d'exemple, alors que le SCoT avait pour objectif initial de limiter les déplacements pendulaires vers la Métropole grenobloise et de développer l'économie des autres territoires, le bilan montre que le Trièves ne représente qu'1% des emplois. Des pistes d'amélioration sont donc à rechercher, soit dans les orientations du SCoT (carence dans l'analyse des bâtis existants à réhabiliter avant l'ouverture à l'urbanisation, outils de développement économique), soit dans le cadre de sa mise en œuvre et de l'application du contrat de réciprocité signé avec la Métropole (question des mobilités à discuter).

3) Nous avons dû également appréhender la charte du Parc naturel du Vercors, qui impose notamment dans sa version en cours de révision un objectif de « zéro artificialisation des sols nette ».

4) Instauration d'un droit de préemption urbain (permettant à la commune de se substituer à un acquéreur en cas de projet public) et délibération permettant de s'opposer au transfert de compé-

tence en matière de PLU à la communauté de communes, en l'absence de projet commun pour l'instant défini dans le Trièves.

Nous n'avons pas encore initié de commissions concernant ces sujets d'urbanisme réglementaire un peu techniques mais je serais ravie de le faire si d'aventure des citoyen.ne.s souhaiteraient s'emparer de ces enjeux. Manifestez-vous si tel est le cas en mairie ou par mail (acohendet@gresse-en-vercors.fr).

*Aurélie Cohendet, Adjointe à l'Urbanisme*

Merci aux habitants qui se sont mobilisés afin d'amener les techniciens d'Alsatis à proximité de l'antenne du Brisou pour qu'ils puissent rétablir Internet et téléphone pour les abonnés à ce service.

### Commission eau

1) Renégociation du contrat avec Veolia : tout ce qui n'est pas le cœur de métier de Veolia repasse sous gestion municipale, permettant ainsi une baisse significative du coût du contrat.

2) Continuation de la mise en séparatif des réseaux dans le Bourg, aux Perrins et au Chomeil en 2021 si nous obtenons assez de subventions ce qui engendrera moins d'effluents à traiter, une meilleure alimentation des cours d'eau en amont de la STEP.

La commission eaux s'est constituée pour :

- Envisager les solutions autres que la sous-traitance à une société principale, permettant ainsi de l'exploitation de la station d'épuration

- Assurer un suivi du contrat de la STEP Recenser les actions à mener sur le réseau d'eau potable pour améliorer la qualité de l'eau et sécuriser les captages.

- Améliorer le réseau des eaux usées afin de réduire les quantités en entrée de la STEP lorsque les précipitations sont importantes.

## Commissions Municipales

### Associations

Conscients de la richesse du tissu associatif de notre commune et désireux de maintenir une activité associative soutenue sur notre territoire, la mairie a fait parvenir à l'ensemble des associations de Gresse en Vercors un questionnaire. Nous en profitons pour remercier les nombreuses associations qui ont joué le jeu et qui nous ont retourné ce document rapidement. Nous avons en effet constaté, lors de l'étude tardive des demandes de subven-

tion 2020, que de nombreux dossiers étaient incomplets et qu'ils ne nous permettaient pas de connaître les besoins réels des différentes associations (besoin en matériel, en locaux ou autres...). Ce questionnaire nous permettra de mieux cibler les besoins de chacun et constituera un préalable à l'analyse des demandes de subvention municipale qui sont déposées en début d'année 2021. Nous espérons pouvoir programmer une rencontre entre associations et élus

de la mairie, et constituer un groupe de travail pour étudier l'ensemble de ces retours mais le contexte sanitaire actuel ne s'y prête pas.

Devant l'urgence et la priorité de certains autres dossiers ces 6 derniers mois, le travail avec les associations n'a pas pu démarrer sur 2020

mais nous espérons pouvoir nous y mettre dès le début de cette année 2021.

Si vous souhaitez faire partie de ce groupe de travail, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

Les Agents Communaux sont sur le pont depuis le début de l'hiver.

Le circuit de déneigement est de 60 km par jour !  
Circuit fait deux à trois fois par jour.

### Point déneigement

À compter de la semaine 05, en raison de la période de grand froid (qui rend le sel inefficace), du moindre impact sur le bas de caisse des véhicules, et aussi pour limiter l'impact écologique du sel, les routes seront principalement déneigées au mâchefer (pouzzolane).

Pour rappel, afin que les parkings soient déneigés efficacement, il convient d'être particulièrement attentifs aux panneaux signalant les interdictions de stationnement et de les respecter. Lorsqu'un épisode neigeux arrive, pour faciliter également le travail de l'équipe technique, il est interdit de stationner de 23h à 7h du matin : au parking autour de l'église, Place du Sarret, Place de la mairie.

### La Maison du Grand Veymont fait peau neuve

Vous l'avez peut-être remarqué, la Maison du Grand Veymont se montre, de nouvelles lettres ont été posées sur la façade Est du bâtiment et la signalétique du fronton a été repeinte. En effet, depuis quelques mois, l'équipe municipale travaille à la mise en valeur de cet équipement. Avant poste, ces lettrages ont simplement pour objectif d'indiquer clairement au chalant ce qu'est ce beau

bâtiment. Mais notre projet ne s'arrête pas là, nous sommes en train de rendre au gîte communal son attractivité. D'ici le printemps, le gîte communal sera refait à neuf : une nouvelle cuisine, un espace détente et des chambres cosy pour les groupes souhaitant passer du temps sur le front de neige de notre belle commune.

Cette rénovation esthétique, améliorant le confort du gîte, permettra aussi à la commune d'en améliorer la rentabilité.



## Commissions Municipales

### CCAS

Un repas aura lieu à la Saint Jean (pour les plus de 65 ans), afin de remplacer le repas de Noël annulé pour des raisons sanitaires. Nous réfléchissons à la possibilité d'en faire un événement intergénérationnel. Des colis de bons produits locaux ont été distribués aux personnes ne pouvant se déplacer au repas de ce printemps.

Désignée déléguée familiale au sein de l'UDAF, je vais bénéficier d'une formation en février dans cette perspective. Cette nouvelle fonction permettra de mettre l'accent sur l'attractivité de notre village pour les familles, les enfants étant, vous m'excuserez si la formule est un peu convenue, l'avenir de notre village.

Aurélie Cohendet

### Aménagement du territoire et bâtiments publics

Nous avons eu la chance de bénéficier des conseils de Madame Mandin, Maître de conférence spécialisée, pour la création de cheminements piétonniers dans le village dans le cadre d'une visioconférence. Concernant le bâtiment C1 des Dolomites, actuellement en vente, une visite des lieux, des réunions avec les parties prenantes (Département, communauté de communes), une analyse des potentielles subventions, des points avec les auteurs des études déjà amorcées (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement « CAUE », cabinet Frys, directeur de Master) ont été faits pour appréhender au mieux ce sujet. Dans la perspective du potentiel achat de ce bâtiment (nous attendons des informations sur les charges fixes qu'implique cet achat), des ateliers d'urbanisme seront organisés afin que nous dessinions ensemble l'avenir du village à 5 ans, à 10 ans, dans le cadre d'un projet qui fédère.

Tiers lieu permettant la rencontre de nos remarquables associations et la mise en lumière de leurs travaux (notamment d'Histoire et Patrimoine), lieu de culture, de rencontre, d'échanges de savoir, accueil d'entreprises, campus universitaire détaché, mixité des fonctionnalités, projet dynamisant l'économie de notre village... Ces réflexions doivent être menées en lien avec la fonction du cœur de notre village, la nécessaire réhabilitation de l'église, l'amélioration thermique et fonctionnelle du bâtiment école/mairie (deux dossiers gérés par plusieurs élus et plus particulièrement par Jac Samson qui nous fait bénéficier de son approche technique) et les cheminements piétonniers à créer pour faire du lien entre tous les secteurs du village.

Nous avons la chance d'avoir été sélectionnés par le CAUE pour les dossiers de réhabilitation de l'Église et du bâtiment C1. Cet accompagnement par des professionnels (très sollicités), qui n'ont rien à vendre et qui gèrent un service public, est précieux.

Un travail important de phasage sera nécessaire, car tous ces chantiers ne pourront pas être réalisés selon le même calendrier pour des raisons budgétaires (même en prenant en compte les subventions). Le cœur du village n'est-il pas la base qui permet ensuite de dérouler les autres projets ? Les cheminements piétonniers peuvent-ils amorcer un projet plus global en créant du lien ? Ces pistes de réflexion seront débattues.

En attendant de pouvoir se réunir, nous lançons une boîte à idées « Dessinons ensemble l'avenir de notre village ». Vos contributions peuvent soit être déposées en mairie, soit envoyées à l'adresse : [acohendet@gresse-en-vercors.fr](mailto:acohendet@gresse-en-vercors.fr) (mettre « Dessinons ensemble l'avenir de notre village » dans l'objet du mail). Nous allons mettre en ligne sur le site internet prochainement toutes les études qui ont été faites sur l'aménagement du village afin que vous puissiez en prendre connaissance (même si n'oublions pas que les bureaux d'études qui interviendront à l'avenir le feront sur la base de votre projet et non en partant d'idées hors sol). Ces documents sont également consultables en mairie.

Voici deux données de base pour commencer votre réflexion : le bâtiment C1 des Dolomites fait 900 m<sup>2</sup> totalement à remanier et à réhabiliter, le bâtiment mairie/école présente 245 m<sup>2</sup> de surface par étage, avec plus de 200 m<sup>2</sup> de surfaces déjà libres ou de prochainement libres (combles et appartements). Le coût d'une réhabilitation est en général de 1500 euros /m<sup>2</sup>.

### Réseau GSM

Il n'y a pas d'avancée sur les zones blanches des opérateurs mobiles via l'Arcep. Afin de faire avancer la situation et trouver des solutions, un travail est en cours avec l'appui du sénateur Didier Rambaud.

## Commissions Municipales

### Commission Périscolaire

Pour améliorer le bien-être des enfants et des salariées lors des temps périscolaires sous la responsabilité de la commune (le midi et de 16h à 18h30), une commission «réflexion autour du temps périscolaire» a été mise en place. Celle-ci rassemble les salariées ainsi que des parents volontaires. Le but est de réfléchir ensemble à des façons de redonner sens et dynamisme à ce temps un peu particulier, notamment celui du soir, à la fin de journées bien longues pour les enfants.

Dans un premier temps, la commission s'est réunie pour évoquer les réussites et les difficultés de ce temps d'accueil et lister des propositions autour de la réorganisation de l'espace et du temps.

Dans un second temps, les salariées accompagnées par quelques parents ont entièrement trié le matériel (jeux, travaux manuels) présent dans la salle dévolue au périscolaire (préfabriqué dans la cour de l'école) afin d'en dresser un inventaire et d'éliminer les jeux abîmés, incomplets ou défectueux.

Puis un réaménagement complet a été réalisé : des îlots ont été installés (bibliothèque et temps calme, espace devoirs, espace jeux de société, espace jeux de construction, ...), des affiches de films pour enfants décorent maintenant les murs. Dans un troisième temps seront envisagés (d'après un planning et un budget à définir) l'acquisition de nouveaux livres, jeux et CD et de quelques éléments de mobilier mobiles ainsi que la mise en place de projets thématiques.

D'autres pistes restent sans doute à explorer. Mais espérons que l'objectif initial de construire un projet ensemble (salariées, parents, enfants) et d'apporter aux enfants et aux salariées un souffle de renouveau, ainsi qu'une ambiance sereine, fasse partie des réussites de 2021 !



### Les Prochains Conseils Municipaux en 2021

jeudi 4 février à 20h  
mardi 2 mars à 19h  
jeudi 1er avril à 20h  
mardi 4 mai à 19h  
jeudi 3 juin à 20h

dates sous réserve de modification,  
n'hésitez pas à consulter le site de la commune

### Commission signalétique

La commission Signalétique démarre la révision de la signalétique de notre commune.

Les panneaux actuels ont été mis en place en 2007, ils partagent notre commune en zones où se trouvent groupées les informations. En 2021, les acteurs économiques ont évolué et il n'est plus possible d'être correctement renseigné avec cette signalétique.

Premières étapes, actualisation des informations : dès décembre 2020, la commission a commencé par supprimer les informations fausses ou obsolètes.

Dans un deuxième temps, la commission propose à tous les utilisateurs qui en ont besoin d'ajouter des lames de signalétique sur les panneaux existants (5 répartis sur la commune).

Un formulaire avec bon de commande va être disponible à l'accueil de la mairie, prix 13 € TTC par lame de signa-



Panneaux situés à l'ancien OT avant d'être actualisés

létique. Demande à remettre au plus tard fin février 2021. Prochaine étape, repenser une nouvelle signalétique. L'objectif est d'obtenir un nouvel ensemble homogène, clair et esthétique. Comme pour les autres projets qu'engage la municipalité, les habitants sont invités à participer à ces réflexions et à rejoindre notre commission.

## Commissions Municipales

### Commission éclairage public

A l'issue d'une période de test de 2 mois, l'éclairage public est éteint de 21h30 à 6h pendant que le couvre-feu est actif, puis la période d'extinction sera de 23h à 6h.

Le contrat avec le fournisseur d'énergie EDF a été résilié au 01/01/2021 car un autre fournisseur a proposé un prix inférieur, bloqué pour 4 ans et sans abonnement : économie d'environ 3000 euros TTC par an pour la commune.

La commission éclairage public s'est constituée afin de coordonner l'action de la commune et celle du parc du Vercors qui souhaite créer une RICE (Réserve Internationale de Ciel Etoilé) qui sera en partie sur le territoire communal (Réserve des Hauts Plateaux). La poursuite de cet objectif permettra de procurer un éclairage de qualité tout en essayant d'abaisser le coût pour la commune. L'obtention du label village étoilé, à terme, serait un plus en matière d'attractivité touristique pour le village. Après l'extension de la période d'extinction et le changement de fournisseur d'électricité, la commission va essayer de diminuer l'ULOR (Upper Light Output Ratio) c'est -à-dire la partie de la lumière qui est envoyée vers le ciel au lieu d'éclairer le sol des candélabres communaux.



Tout droit Réserve, R.Cubitt

### Commission communication

La commission communication s'est réunie le 1er décembre afin d'avancer sur la création de notre futur site internet.

La commission est constituée d'élus, d'habitants intéressés par le sujet ou disposant de compétences dans ce domaine.

Pour rappel, le nouveau site sera unique (2 actuellement), réunissant une partie vie communale et une autre consacrée à l'activité touristique, été et hiver.

Nous le souhaitons le plus complet et le plus accessible possible pour les habitants et nos visiteurs.

Une présentation de l'avancée du travail a été faite lors du conseil municipal du 3 décembre.

Les échanges ont été constructifs, tant sur le plan de la

présentation que du contenu. La question d'un nouveau logo, plus actuel et représentatif de notre village a été évoquée.

La coordination du travail d'élaboration et du contenu du site, supervisée par deux élus, est confiée à Emmanuel Rondeau, membre du collectif en collaboration avec Laure et Marine, agents administratifs à la mairie.

Les autres membres de la commission (élus et habitants) seront amenés à participer à la rédaction des

différentes rubriques ou articles, choix des visuels, infos pratiques etc.

Dès que possible et en fonction de l'avancement de ce travail conséquent, une présentation sera faite lors d'une rencontre avec la population.



Page d'accueil en cours de réalisation

## Commissions Intercommunales

Gresse-en-Vercors est de retour dans le bureau du parc naturel Régional du Vercors et dans celui de la CLE (Commission Locale de l'Eau, bassin Drac Romanche).



Ce retour de Gresse-en-Vercors dans les instances «intercommunales» permettra de faire entendre les voix des communes du balcon Est et du Trièves au sein de ces instances.

En 2021 un suivi de la qualité des eaux de rivière dans le Trièves est prévu.

# Les moments forts de la démocratie participative programmés par la Mairie en 2021

Le samedi 6 février prochain, nous tenons à organiser un débat d'orientation budgétaire (un DOB) avant de finaliser la trame budgétaire 2021. Même si l'exercice n'est pas obligatoire pour les petites communes, ce moment d'échange est capital car il permet aux habitants du village de discuter des dépenses et des priorités d'investissements avec les élus. Il sera naturellement question des projets instruits dans le cadre des commissions de travail, qui ont été investies par de nombreux habitants de Gresse-en-Vercors. Ce moment permettra également de dissiper des malentendus qui circulent quant aux chiffres réels des coûts de certains équipements.

Ensuite, samedi 10 avril, nous organisons un après-midi de présentation du projet des canons à neige, des questions environnementales liées, des avantages/inconvénients de la neige de culture, des coûts et modalités de financements. Les présentations seront faites par des experts indépendants et des techniciens de la station ; les débats seront conduits par un animateur. Ces choix permettront, nous en sommes convaincus, de proposer des débats sérieux et passionnants. Le conseil est ouvert aux propositions citoyennes.

Suite à ce samedi après-midi de débats, un dossier sera constitué avec l'ensemble des documents qui auront été discutés. Ce dossier sera posté sur le site internet de la mairie, et sera donc à la disposition de tout le monde. Mais il sera également envoyé à tous ceux qui ont laissé leur adresse mail afin de recevoir les informations de la mairie. Enfin, une copie papier sera également consultable en Mairie.

Enfin, comme annoncé dans la « Déclaration du maire » un référendum sera organisé le dimanche 2 mai prochain. Il permettra aux électrices et électeurs de la commune de se prononcer sur l'opportunité ou non de cet investissement. Le résultat du vote sera décisionnaire et appliqué par le Conseil Municipal. Les modalités de la tenue de ce référendum seront préparées en concertation étroite avec les services de la préfecture en charge des élections.

Trois autres dossiers sont en cours d'instruction par les élus : la réfection de l'église, la rénovation du bâtiment de la mairie et la suite du départ de CapFun des Dolomites. Lorsque nous disposerons des éléments techniques et financiers de ces dossiers, nous viendrons au-devant de vous pour débattre des choix à retenir. Nous en sommes actuellement au début des instructions qui s'annoncent compliquées, mais motivantes.

Au cours des prochaines semaines, vous serez informés des lieux et horaires des réunions envisagées. Nous sommes certains que vous serez nombreux à vous exprimer et à travailler avec l'équipe municipale pour faire de notre village un lieu où il fait bon vivre.

Le Conseil Municipal

Samedi 6 Février

## Débat d'Orientation Budgétaire

Le DOB a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de leur collectivité. Il doit se concevoir comme un outil pédagogique associant les élus et les habitants.

Samedi 10 Avril

## Présentation du Projet des Canons à neige

Pour permettre à tout un chacun de préparer au mieux le référendum, des experts indépendants et des techniciens de la Station viendront vous présenter l'ensemble des documents techniques permettant de comprendre et maîtriser pleinement ce sujet.

Dimanche 2 mai

## Référendum sur le Projet des Canons à neige

D'une manière générale, le référendum local permet aux électeurs d'une collectivité territoriale de se substituer au conseil municipal pour prendre une décision sur une affaire communale, alors que la consultation des électeurs intervient en amont du processus décisionnel pour éclairer le conseil municipal appelé à délibérer. Le caractère décisionnel du référendum est, néanmoins, conditionné par un niveau suffisant de participation des électeurs. Il est adopté si la moitié au moins des électeurs a pris part au scrutin et s'il réunit la moitié des suffrages exprimés. A défaut, il n'a qu'une valeur consultative.

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles tout au long de l'année.

Il vous suffit de vous inscrire sur la plateforme nationale : [service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396) ou de vous rendre en mairie avec les documents nécessaires (justificatif d'identité et de domicile récent)

Pour recevoir par mail toutes les infos de l'équipe municipale, pensez à vous inscrire auprès de l'accueil de la Mairie, par mail, ou en direct.  
(Attention, aucune inscription ne peut se faire sans une demande explicite : loi Informatique et Liberté)

Grand  
Angle

## NOTRE VILLAGE TOURISTIQUE

1

Gresse  
labelisée

2

Focus sur les  
activités neige

3

La station

FKB

## Station Verte : un label de prestige pour Gresse en Vercors

Le 22 décembre 2020, Gresse-en-Vercors a obtenu le label « Station Verte ». C'est une reconnaissance nationale de notre territoire pour la grande valeur de son patrimoine naturel et touristique. Cela permet à notre commune de travailler avec d'autres collectivités et de progresser ensemble d'un point de vue économique, social et environnemental, en mutualisant nos expériences de développement touristique et de protection de l'environnement. Cela permettra aussi à Gresse d'accéder plus facilement à certaines aides financières ou d'accompagnement.



« Station Verte » est un label de tourisme de Nature, né en 1964. La Fédération française des Stations Vertes est une association de collectivités (loi 1901). Il s'attribue aux Stations reconnues et organisées, qui proposent des séjours en faveur d'un tourisme authentique, humain et respectueux de l'environnement. Il est centré autour de l'écotourisme. Il promeut les séjours responsables, dans des espaces naturels qui contribuent activement à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales. C'est

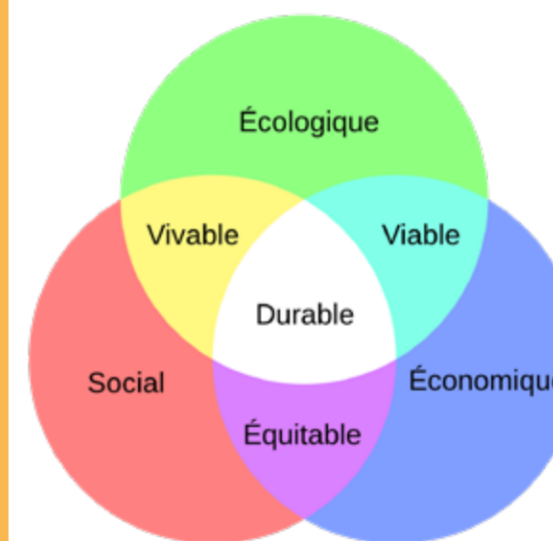


schéma du développement durable

donc un label dont les préoccupations sont fortement tournées vers le développement durable. Il a aussi pour mission d'accompagner, promouvoir et représenter des communes touristiques respectueuses des valeurs portées par la Charte Station Verte, car pour obtenir ce label, il faut cocher toutes les cases d'une exigeante grille de critères qui se découpe en 10 points. Par exemple, il faut avoir des circuits thématiques animés qui valorisent le patrimoine naturel et culturel. Il faut mener des actions qui répondent aux enjeux environnementaux (gestion des déchets, économie d'énergie, gestion de l'eau, charte paysagère...). Il faut aussi disposer d'au moins une structure d'information touristique inscrite dans une démarche de qualité, avoir des espaces de restauration qui valorisent des produits locaux, avoir des commerces, des boutiques, des espaces culturels comme une bibliothèque et un musée, proposer un accès au wi-Fi public gratuit... Il faut disposer d'un lieu de baignade, mais aussi d'une organisation œuvrant dans la protection du milieu aquatique. Proposer des animations, des festivités, des aires de jeux

sont aussi indispensables pour obtenir le label « Station Verte ».

Gresse-en-Vercors entre parfaitement dans les critères exigés par la Charte Station Verte. C'est bien une station qui offre des activités touristiques au cœur d'un patrimoine naturel et historique riche, que l'on peut découvrir à son rythme. C'est bien un cadre de vie authentique où les habitants sont encouragés à aider pour sa protection et pour son développement, et c'est justement un des plus grands impératifs pour « Station Verte » que de labéliser uniquement des communes dont le dialogue avec ses habitants est au centre de leurs préoccupations.



L'obtention de ce label se doit à notre magnifique nature préservée, mais également grâce au dynamisme des acteurs économiques et touristiques locaux. Pour nous, équipe municipale, obtenir ce label, c'est valoriser l'histoire de Gresse-en-Vercors, son patrimoine, son entretien, sa vie associative, son dynamisme économique... Notre volonté est de rendre notre village encore plus vivant qu'il ne l'est déjà, d'accueillir des touristes dans une démarche la plus qualitative possible, de continuer à développer des offres touristiques en respectant le triptyque minutieux du développement durable... Ce label est pour nous, et pour tous les Gressois, une reconnaissance du travail accompli et des projets à venir.

Le réseau en chiffres : 475 Stations Vertes dans 85 départements, 60% des stations de moins de 2000 habitants, 30% des Stations localisées dans un Parc Naturel.

Plus d'info sur [www.stationverte.com](http://www.stationverte.com)

La page de Gresse sur le site de Station Verte va être mise à jour et complétée régulièrement, cette première version ayant simplement permis le dépôt de la candidature de la commune.



Jean-Luc Jamoneau  
Adjoint au tourisme

## Succès du Fat Bike chez Grillet Sport

Chez Grillet Sports nous avons lancé depuis Noël 2020 une nouvelle facette du vélo électrique, le Fatbike VAE. Plusieurs sorties encadrées par un moniteur, chaque semaine, ont permis à chacun de progresser et de profiter de notre magnifique terrain de jeu hivernal.

Des rires et de la joie et beaucoup de «on revient» nous confortent dans cette superbe activité qu'est le Fatbike.

Les clients ont été époustoufflés de découvrir les capacités de ce vélo atypique avec ses gros pneus sous gonflés pour optimiser l'adhérence dans la neige. Grâce à l'assistance électrique nous pouvons mélanger

tous les niveaux et profiter tous ensemble de la sortie.

Nous continuons de proposer sur janvier, février et mars des sorties fatbike de 2h autour de Gresse en Vercors.

On vous attend avec impatience !

Yohan moniteur vélo diplômé



## Petit bilan de fin d'année pour Gresse en Vercors Animations...

Nous clôturons ces dernières semaines les comptes, dressons le bilan et envisageons l'avenir. Les animations de Noël ont été, il faut le dire, bien réduites, et nos ambitions encore une fois restreintes par les conditions sanitaires. Cependant, la fréquentation de Gresse a été remarquable durant ces vacances de Noël, et les animations proposées par GEVA ont eu un réel succès. Il a même fallu beaucoup d'adaptabilité à Fabrice l'animateur pour gérer les conditions imposées. Tout s'est bien passé. Qu'il en soit ici remercié. Nous avons donc eu deux après-midis Igloos avec plusieurs îlots chaque fois, et deux randonnées raquettes nocturnes limitées à 15 participants. Les participants ont signifié leur satisfaction.

Pour autant ni Père Noël, ni animations au cinéma, ni descentes aux flambeaux cette année bien sûr. Nous le regrettons comme tout le monde...

Notre programme sera ambitieux pour les vacances de février malgré les incertitudes concernant l'ouverture de la station. Nous doublons les animations proposées par Fabrice afin de diversifier les activités au mieux !



A très bientôt !

Pour le bureau, Soazig Quillard

## Noël à la Ferme du Grand Veymont

Ce sont presque trois cents personnes qui au fil des quinze jours sont venues découvrir la ferme, ou dans le cadre des visites pédagogiques organisées trois fois par semaine, ou lors de l'ouverture de la bergerie au moment de la distribution des repas.

Lors de visites pédagogiques, une présentation globale de la ferme, la conduite de la production en agriculture biologique, une dégustation fromagère puis la visite de la bergerie ont été très appréciées.

La location de Lynette, d'Anna et de Baccara (ânes et poney) ont fait le plaisir des enfants qui ont arpenté les sentiers enneigés de Gresse en Vercors et profité de la nature à dos de leurs montures.

Ses activités complémentaires aux skis et aux autres activités de la station sont, pour de nombreux enfants et adultes, l'opportunité de découvrir et comprendre une agriculture de montagne si singulière.

Anne-Laure et Gilles Apeloig



## Foyer de fond

Le foyer nordique a été ouvert presque tous les jours durant les vacances de Noël. Après une première semaine plutôt calme et peu enneigée la deuxième semaine a été bien remplie. Dimanche 27 décembre, une journée digne des meilleurs dimanches de février, plus de 120 forfaits vendus.

Un enneigement partiel mais permettant une découverte dans de bonnes conditions, sur des pistes faciles à skier. De nombreuses

personnes sont venues louer des raquettes et s'essayer au ski nordique, beaucoup n'ayant jamais pratiqué le ski de fond ou alors il y a assez longtemps dans leur enfance, en famille ou dans le cadre scolaire. Les retours ont été très positifs, les gens étaient contents de pouvoir «prendre l'air», apprécier la nature et s'amuser en famille.

Quelques aventuriers se sont lancés directement dans le skating, et même là les retours ont été positifs et peut-être signes d'une pratique plus durable, plus sportive que ludique, dans la lignée des

sports comme le trail. Sur les pistes, une ambiance joyeuse et conviviale ! Le foyer a aussi accueilli les jeunes du club de Begag et du Ski Club de Gresse.

À la rentrée plus de 250 enfants des écoles de Monestier, Gresse, Sinard, Saint Guillaume et Saint Georges de Commier seront attendus chaque semaine !

Une bonne nouvelle : vente de redevances nordiques sur la période des vacances de Noël : 14 082,50 €

1 710 € la 1ère semaine et 12 372,50 € la 2ème semaine

Alors que nous avons vendu 17 146 € de redevances sur la saison dernière (13 591 € au foyer + 3 550 € aux RM) mais ce n'était pas non plus une année de référence !!!

Vente de redevances au foyer la saison 2018-2019 (année normale) : 26 236 € (dont 2 615 € de CA sur les vacances de Noël).

C'est encourageant !

## ESF Gresse-en-Vercors



Malgré les circonstances et la COVID-19, l'ESF a ouvert ses portes pour accueillir au mieux les vacanciers. Durant ces deux semaines, nous avons initié les jeunes et les moins jeunes aux joies de la glisse.

Le programme était varié, découverte du ski alpin, du snow-board, jardin d'enfants, collectif ski de fond, initiation biathlon et ski de randonnée sans oublier la raquette à neige et le yoner.

L'ESF a joué le jeu sans pour autant rentrer dans ses frais car seuls 4 moniteurs ont été nécessaires pour assurer les cours, cela nous montre, une fois de plus, que les remontées mécaniques et le ski alpin restent la colonne vertébrale de notre station-village.

Le directeur et l'ensemble des moniteurs vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021.

Alexandre LEFEVRE  
Directeur ESF



## Poterie

Les cours de poterie, en familles ou entre amis, ont été très appréciés par les vacanciers ! Pour beaucoup, c'était un premier contact avec l'argile et la poterie. Les participants ont pu repartir avec de belles réalisations, comme autant de souvenirs précieux. Les familles étaient enchantées du site et des activités proposées !

Hélène Levadoux  
Aiguillette Lodge Poterie





## Une saison particulière

Nous veillons à vous accueillir dans un cadre irréprochable, et cela nous tient à cœur. Nos équipes et professionnels de la station sont mobilisés pour vous proposer dans les meilleures conditions des activités et animations au sein de Gresse en Vercors. Même si les remontées mécaniques n'étaient pas ouvertes, un travail a été mis en place pour sécuriser le domaine skiable en créant un plan des pistes accessible aux randonneurs, ainsi que l'espace luge, multi glisse et l'ESF.

Malgré la situation, cela n'a pas empêché les vacanciers de profiter de la neige et de nos belles montagnes pendant les vacances de Noël durant leurs séjours dans les résidences touristiques de Gresse en Vercors.

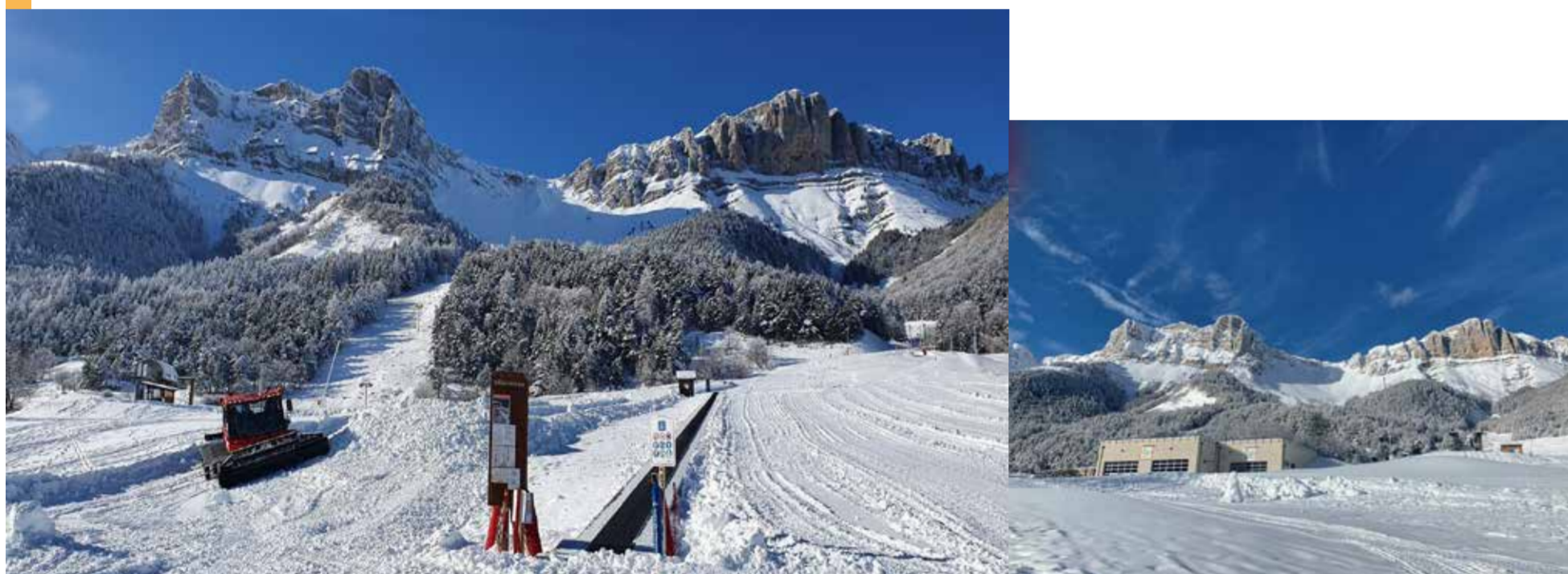
Retrouvez dans le livret d'accueil toutes les activités proposées sur Gresse en Vercors, les informations

utiles qui seront aussi disponibles sur notre site [www.gresse-en-vercors.com](http://www.gresse-en-vercors.com).

Quand le domaine Alpin ouvrira-t-il ?

Comme toutes les autres stations de ski françaises, nous sommes dans l'attente de nouvelles déclarations du gouvernement qui devraient intervenir mi-janvier. Nous avons décidé d'ouvrir le Domaine Skiable avec notre tapis l'âge de glace ce samedi 9 janvier. Il sera accessible les samedis et dimanches de 9h à 16h pour le ski, le snowtubing et la luge. Les téléskis des Pras seront ouverts uniquement pour les enfants licenciés de la Fédération Française de Ski uniquement dans le cadre de leurs entraînements.

Nos équipes travaillent sans relâche pour préparer l'ouverture du domaine alpin et nous sommes prêts ! Nous espérons pouvoir mettre en route prochainement toutes les remontées mécaniques pour le plus grand plaisir de nos clients...



## L'EPIC de la Régie des Remontées Mécaniques de Gresse en Vercors face aux changements

C'est avec désarroi qu'une partie du Conseil d'Administration de l'EPIC (Etablissement Public d'Intérêt Commercial) a appris le souhait de Monsieur Valéry ROUTABOUL de mettre fin à ses fonctions de Directeur de la station de ski de Gresse en Vercors. En 2008, avant son arrivée, une succession de directeurs avait fragilisé le fonctionnement de la station.

Au cours des dix années d'exercice, grâce à une rigueur et un professionnalisme remarquables, Monsieur Valéry ROUTABOUL et son équipe ont su pérenniser le fonctionnement de la station, apporter satisfaction aux pratiquants et améliorer les finances.

Le changement de mandature au sein du Conseil Municipal, le changement de fonctionnement du Conseil d'Administration de l'EPIC et les débats passionnés sur le projet de sécurisation de la station et en particulier la neige de culture l'ont amené à s'interroger sur ses perspectives professionnelles à Gresse en Vercors. En qualité de Président, comme je l'ai fait depuis le début de ma mandature, je renouvelle toute ma confiance à notre Directeur et son équipe et lui assure toute ma reconnaissance professionnelle.

Conscient des enjeux touristiques liés aux sports d'hiver mais aussi pleinement conscient de la transition écologique nécessaire, le Conseil d'Administration de l'EPIC va devoir recruter un nouveau directeur et relever le défi, pour nos enfants souhaitant vivre et travailler à Gresse en Vercors, de contribuer à leur laisser un tissu socio-économique positif. Comme je l'avais déjà écrit précédemment nous devons au sein de l'EPIC créer un modèle économique encore plus performant. L'expérience malheureuse du Col de l'Arzelier ou d'autres doit nous servir de lumière pour orchestrer, dans la raison, l'écologie, la vie citoyenne et l'économie de Gresse en Vercors. C'est avec humilité, gravité et sérieux que nous devons collectivement relever le défi de ses prochaines années.

Gilles Apeloig,  
Président de l'EPIC

## Les vacances de Noël

Il est évident que la non-ouverture des remontées mécaniques a eu un impact sur l'économie et la fréquentation de notre station.

Néanmoins, grâce aux bonnes conditions météo (neige abondante) et à la mobilisation de tous les acteurs, nous avons été en capacité de proposer de nombreuses activités neige durant cette période.

La deuxième semaine a connu une affluence très satisfaisante, les locations de skis nordiques et raquettes ont explosé !

Les retours des vacanciers ont été très positifs : dépaysement, nature, activités variées en famille (de la marche à la luge en passant par le ski nordique ou rando, chiens de traineaux, visite de la ferme etc..) et qualité de l'accueil de tous les professionnels.

L'Office de Tourisme a comptabilisé 425 visites (dont 123 par téléphone).

Les vacanciers ont choisi de se déplacer à pied pour rejoindre les différents lieux d'activité ou secteurs du village qu'ils ont pu découvrir le long des sentiers balisés.

Point sur les navettes : nous devons reconnaître que les navettes ont été très peu utilisées, celles-ci destinées habituellement à une majorité de pratiquants de ski alpin, chargés de matériels et de chaussures peu adaptées à la marche.

En attendant de retrouver un fonctionnement normal très prochainement pour notre station, un grand merci à tous pour votre engagement, votre détermination et votre enthousiasme qui font de Gresse en Vercors une destination touristique de premier choix pour le territoire, le département et au-delà.

Jean-Luc Jamoneau  
Adjoint au tourisme



## Merci !

Le monde du ski et de la montagne se mobilise en cette crise sanitaire et doit s'adapter au quotidien. Administratifs, d'exploitants, pisteurs, perchmans, exploitation et direction, nous tenions tout particulièrement à remercier le personnel qui a travaillé sans relâche malgré cette situation particulière.

Grâce au travail de nos équipes, le Domaine Nordique a pu ouvrir ses pistes le 19 décembre, pour les vacances de Noël.

Le Domaine Alpin a pu ouvrir le 9 janvier avec le tapis « âge de glace »

Et avec ces dernières chutes de neige, les amoureux et amateurs de ski pourront profiter pleinement de nos pistes de ski et de ses paysages magnifiques.

Tout ceci est rendu possible grâce au travail et aux efforts de tout le personnel, donc un grand merci à eux.

## Valéry Routaboul, Directeur EPIC RDSGV répond à Jean Marc Bellot, Le Maire

Après 10 années à la tête des remontées mécaniques, Valéry Routaboul a décidé – à notre grand regret – de donner une autre orientation à sa carrière et de quitter Gresse-en-Vercors, après une dernière saison hivernale compliquée.

En tant que Maire de la commune, j'ai posé deux questions à M. Routaboul auxquelles il a bien voulu répondre,

« Pourquoi avoir choisi la station de Gresse-en-Vercors ? »

Vosgien d'origine, chaudronnier de formation et passionné de ski, j'ai, tout jeune, choisi une carrière dans l'exploitation des stations de ski et la gestion des domaines skiables. J'ai débuté près de chez moi à la Bresse, un site exploité par le groupe « Labellemontagne » qui est devenu en quelques années l'un des acteurs majeurs de la montagne française. J'ai ensuite travaillé toujours pour eux à Saint-François-Longchamp.

En 2011, le conseil d'exploitation de la régie de Gresse, après une année un peu difficile avec son directeur de l'époque, a fait réaliser un audit et lancer un appel à candidature pour le poste de directeur/chef d'exploitation. Le site et la vallée m'ont enchanté. Les équipements et la capacité d'accueil de la station me convenaient et j'ai rapidement postulé. Henri Benoist (maire) et Michel Bouzid, président du conseil d'exploitation, m'ont alors recruté pour ce qui restera pour moi une très belle aventure. Après avoir vécu plusieurs années aux HLM à la Ville, nous avons acheté, avec ma famille, une maison à Grisail sur la commune de Saint-Guillaume et mes deux filles fréquentent l'école de ce village. Mon épouse a pris la direction du centre de vacances Vacancéole les-Gentianes à Gresse depuis 5 ans qui accueille de très nombreux touristes.

« Quels sont vos meilleurs souvenirs, vos plus grandes réalisations ? »

En dix ans, les réalisations ont été finalement nombreuses, résultats du travail de toute une équipe. Certes, je sais que je ne fais pas l'unanimité, je suis exigeant et ne peux pas plaire à tout le monde. Je suis pourtant fier de ce que nous avons réalisé avec les permanents comme avec les saisonniers dont beaucoup sont des fidèles de notre station.

Nos efforts ont porté sur l'aménagement des pistes, l'entretien des remontées mécaniques et le damage, trois éléments essentiels pour que les skieurs viennent et reviennent dans notre station.



Pendant cette période, j'ai accompagné la réalisation par la commune de notre garage qui nous permet de travailler dans d'excellentes conditions et la rénovation de la Maison du Grand Veymont avec au rez-de-chaussée, nos bureaux, guichets, le poste de secours et la salle pour le personnel.

Je me suis également beaucoup investi dans l'équipement de neige de culture que nous avons la chance d'avoir. Nous avons automatisé les enneigeurs, changer les têtes de production, poser des électrovannes pour constamment améliorer économiquement la production de neige et contribuer à récupérer la production de chaleur de l'usine à neige pour réduire le coût énergétique du chauffage de la maison du Grand Veymont. Depuis deux ans, à la demande du conseil d'administration, j'ai travaillé sur la dernière phase d'équipement du domaine avec la pose de 9 enneigeurs sur la piste des Chamois, dossier technique et environnemental, demandes de subventions. C'est un très beau projet structurant que j'aurai eu plaisir à réaliser.

D'autre part j'ai contribué à fidéliser des activités hors ski dans le cadre de diversification touristique, par l'installation d'un dynamique musher et une offre de trottinette électrique.

À l'issue des dernières élections municipales, j'ai compris qu'une ou deux personnes souhaitaient mon départ, ce qui n'a jamais été mon intention. Je me suis donné 6 mois pour voir si nous pouvions construire des relations normales et professionnelles avec le CA de l'Épic et le conseil municipal. Aujourd'hui, constatant que la confiance n'était plus au rendez-vous, j'ai décidé, à mon grand regret, de présenter ma démission.

J'assumerai avec le plus grand professionnalisme possible jusqu'au 31 mars 2021 mes fonctions de directeur d'exploitation de la station et me tiendrai ensuite, à la disposition des équipes qui me succéderont pour les aider, si elles le souhaitent, à la réalisation d'éventuels travaux.

## POURTRAIT HOMMAGE À JEAN-PAUL LIEVAUX

Jean-Paul est parti le vendredi 9 octobre 2020. Face au Grand Veymont qu'il ne voulait pas quitter. Il est parti entouré de ses quatre enfants Aurélie, Cyril, Simon, Thimothée qui lui ont donné quatre petits-enfants qu'il aimait tant, et aidé par ses nombreux amis. Il avait le sens de l'Amitié avec un grand A, le culte de la fidélité et du partage. Jean-Paul est né le 5 janvier 1954 à Laon, dans l'Aisne. Ses souvenirs et ses pensées le ramenaient souvent chez ses parents, avec ses deux frères et trois sœurs. Les hasards de la vie et ses propres choix l'ont conduit en Haute-Savoie en 1978 à Cluses où il devint facteur et où il rencontra Sylvie pour fonder leur belle et grande famille.

Après avoir réussi le concours de Receveur Distributeur, cet amoureux inconditionnel de la montagne et du ski sollicite le poste de Gresse où il est nommé. Pendant 20 ans, il exerça son métier. Avec ses cheveux longs et sa 4L rouge, il a, dans un premier temps, surpris les membres de la paisible communauté gressoise, mais très vite ils l'ont tous adopté et aujourd'hui leur peine est immense.

Engagé très vite dans la vie associative, il est élu conseiller municipal de 1989 à 1995, siège au conseil d'administration des remontées mécaniques et devient président de l'office du tourisme communal dont il obtient le classement. Après 20 ans de bons et loyaux services, le bureau de Gresse

est fermé le 1er janvier 2006 par décision de l'administration. Il n'aura pourtant pas ménagé sa peine pour tenter de le sauver multipliant les actions syndicales, les interventions politiques. Conseiller à la poste de Monestier puis à celle de Mens, il sillonne le Trièves nouant de nouvelles amitiés.

La retraite venue, il décide de ne pas quitter Gresse devenu pour toujours son village. En 2014, il est une nouvelle fois élu au conseil municipal avec ses amis Franck et Gilles.

Il s'engage dans l'association Geva apportant son expérience, sa disponibilité, ses enthousiasmes pour les concerts du jeudi. Pendant de nombreuses années, il a été membre du CCAS. Il apportait un soin particulier à la confection des colis qu'il aimait remettre lui-même aux personnes âgées.



Au revoir Jean-Paul. Quand nous monterons au Grand Veymont où tu as souhaité que tes cendres soient dispersées, à Quinquambaye, au Serpaton, ou quand nous dévalerons les pistes de Pierre Blanche, nous penserons souvent à toi car tu nous accompagneras toujours.

Par quelques-uns de ses amis

## L'église est fermée par mesure de sécurité. Plusieurs alertes avaient été émises concernant l'état du clocher

Le 10 novembre dernier, de sérieux désordres ont été constatés sur la charpente et couverture, notamment sur le clocher.

Fin novembre, le conseil municipal lance un appel à expertise. Nous avons choisi Lorette Couverture car le chef d'entreprise, a répondu rapidement, avec des références solides sur des travaux de réfection de clocher.

Samedi 12 décembre, Philippe Loup a expertisé la toiture du bâtiment : Des problèmes d'étanchéité, dus à une absence d'entretien pendant de longues années, ont pourri plusieurs poutres au point de casser une liaison essentielle sur l'angle sud-ouest et d'appuyer sur la voûte. De fortes contraintes déforment

fissures horizontales et des gonflements sous la voûte côté sud sont très visibles à l'intérieur. Le contre-fort sud-ouest est aussi fortement sollicité avec aussi des fissures inquiétantes.

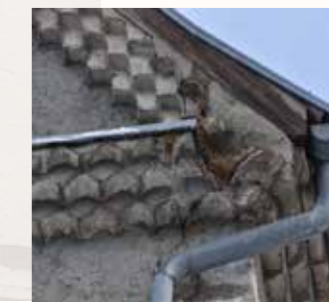
Pour la protection des personnes, un arrêté municipal interdit l'accès à l'église depuis le 16 décembre 2020 pour une période assez longue.

Nous mettons tout en œuvre pour stopper ou ralentir au maximum la dégradation du bâtiment. Pour le moment il est impossible de donner une échéance pour la réouverture de l'église, question de mois, d'années ?

Nous continuons l'investigation du bâti et son environnement (notam-

ment les sols et sous-sols) avec l'aide d'experts. Il est indispensable de bien comprendre les causes des désordres pour trouver les solutions de rénovation. Le chantier qui nous attend est important et très coûteux. Comment rénover ? Où trouver les financements ? Quelles utilisations futures de l'église ? Ce projet qui s'impose à nous en plein cœur du Bourg est un défi à l'histoire du village, à son devenir. Quelles solutions ? Pour quels usages ? Comment y parvenir ?

Une petite équipe a commencé à se pencher au chevet du malade, nous solliciterons tous les habitants pour construire ce nouveau projet.



## Les Barbouilleurs du Veymont, une nouvelle offre culturelle

C'est un drôle de nom pour une association : « Les Barbouilleurs », cela nous a paru original et sans prétention, nous y avons ajouté le Veymont, à croire que nous voulions repeindre notre belle montagne ! Nous avons pour ambition d'en faire une association culturelle et artistique, vivante et active, réunissant les habitants de Gresse et des communes voisines. L'association est née au début de cette année 2020... dans des conditions difficiles puisque, avec la pandémie, il nous était impossible de nous réunir. Cette période nous a offert du temps pour achever sa création, définir les activités, trouver un local et des financements, inviter des personnes. Tout était prêt à la fin de l'été : Une ving-

taine d'adhérents venus de Gresse et du Trièves, un local adapté, l'accrochage des œuvres des artistes-adhérents, une inauguration sympathique le 17 octobre, un premier atelier-enfants le 28 octobre... puis second confinement...

L'association est ouverte à toute personne qui souhaite s'initier ou partager son savoir-faire. Les activités sont multiples : Arts plastiques, peinture, aquarelle, gravure, calligraphie, carnet de voyage, mais aussi tricot, patchwork, etc. Nous avons aussi pour but d'organiser des expositions thématiques et artistiques, dans le local ou en d'autres lieux d'encadrer des ateliers-enfants. Nous allons également proposer à des artistes extérieurs de venir encadrer des stages d'aquarelle ou de carnet de voyage. L'association fonctionne sans Conseil d'Administration, ou du moins, le CA est constitué de l'ensemble des adhérents qui sont à même d'initier et de proposer des activités qui



seront validées par le Bureau local est composé d'un atelier, d'une petite cuisine et d'un salon.

(aujourd'hui composé de trois personnes, mais qui ne demande qu'à s'élargir) L'adhésion à l'association pour l'année 2021 est de 25 euros par personne ou de 50 euros pour une famille (quel que soit le nombre d'enfants). Cette adhésion vous permettra toute l'année de venir dessiner, écrire, lire, parler, partager. Le

Jean-Marie Philippe, président de l'association.



## Le mot de l'ACCA

En décembre dernier, usagers responsables et respectueux, le Président et le Secrétaire de l'Association Communale de Chasse Agréée de Gresse ont rencontré des membres de la nouvelle équipe municipale.

Furent évoquées son histoire, les modalités de son fonctionnement, ses prérogatives et obligations. Lors de cette rencontre, nous avons évoqué toutes les actions, qui, au cours des cinquante dernières années, ont été mises en œuvre par notre association afin de promouvoir la biodiversité : lâchers de chevreuils, de cerfs, applications de plans de chasse pour favoriser le développement des chamois mais aussi travail en partenariat avec le groupement d'éleveurs, la Fédération des alpages, la Fédération des chasseurs, pour entretenir les espaces favorables au tétras lyre. La société de chasse de

Gresse a su s'adapter aux contingences économiques locales en interrompant volontairement sa période de chasse pour laisser la place aux activités touristiques hivernales dès l'ouverture de la station. Les chasseurs sont là pour maintenir un équilibre au bénéfice de tous.

Tel est le contrat passé avec les instances administratives dont ils dépendent (DDT Préfecture). Cette même autorité impose aux chasseurs un minimum de prélèvement pour chacune des espèces, faute de quoi, l'Acca peut se voir sanctionnée financièrement.

C'est pour cela d'ailleurs que durant la période de confinement, les chasseurs ont pu poursuivre leur action, sous certaines conditions.

Aujourd'hui, dans la spécificité de notre commune, il convient de mettre en place le partage de l'espace entre les différents acteurs du territoire et de travailler ensemble de façon transversale. Nos pratiques qu'elles soient

agricoles, forestières, économiques ou touristiques nous rassemblent sur un même territoire. A nous tous d'être intelligents et respectueux des autres ! Il ne s'agit pas d'une simple réflexion binaire autoriser/interdire, mais d'une réflexion harmonieuse permettant à chaque acteur une pratique sereine, admise et intégrée à la vie de notre territoire.

L'année 2020 se termine enfin !... Elle restera exceptionnelle par les changements de comportements auxquels « un petit » virus nous a contraint ! 2021 se profile mais nous sommes toujours dans le tunnel avec une certitude : nous en sortirons !

C'est cet espoir qui nous portera durant toute cette nouvelle année et nous connaissons à n'en pas douter des joies et des bonheurs ! C'est ce qu'au nom de notre Acca, je souhaite à chacun !

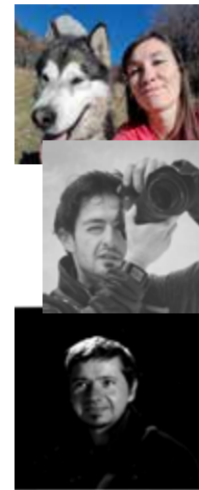
Alain Claret, Président de l'Acca

## Nature Trièves Vercors, de nouveaux animateurs

Cet hiver, NATURE TRIÈVES-VERCORS va faire la pluie et le beau temps... ou plutôt essayer de les comprendre ! Julien, Météorologue et secrétaire du site ROMA vous propose des ateliers pour comprendre les phénomènes météorologiques ! Grégory, photographe professionnel, vous accompagne pour décou-

vrir le monde de la « photographie nature » et vous donne toutes les astuces et techniques pour réaliser de belles photos ! Fidèle au poste, Marie revient cet hiver pour vous permettre une évasion artistique haute en couleur en réalisant des activités manuelles en lien avec les éléments de la nature !

Inscriptions et renseignements par mail [naturetrievesvercors@yahoo.com](mailto:naturetrievesvercors@yahoo.com) ou par téléphone 07 81 84 25 57.



## Le Foyer Nordique

Le foyer nordique est une association gérée par des bénévoles, qui embauche deux salariés durant la saison hivernale et dont le local est situé au départ des pistes de ski de fond.

Il accueille les particuliers, groupes et scolaires pour de la location de matériel (classique, skating, raquettes) et la vente des redevances de ski de fond.

Il est ouvert tous les jours en saison, de 9h à 17h. David et Eloïse vous conseilleront les meilleurs itinéraires, en fonction des conditions d'enneigement.

Ses objectifs : promouvoir les activités et disciplines nordiques, faire découvrir ces activités aux scolaires, offrir des services aux familles et individuels (information, salle hors sac, établi de fartage, ...), proposer un partenariat au club «BEGAG», proposer des animations comme les nocturnes de ski de fond, la manifestation départementale Osez le Nord, le festival des enfants...

Les nocturnes de ski de fond sont des courses en relais organisées dans les différentes stations de ski

du Trièves et dont la finale a lieu tous les ans à Gresse-en-Vercors. Ouvertes à tous, débutants comme bons skieurs, c'est un événement festif et convivial. Osez le Nordic est une manifestation départementale qui permet la découverte des activités nordiques à tous les publics, avec un encadrement bénévole.

Le foyer accueille en moyenne entre 1000 et 2500 individuels selon les années et plus de 2500 enfants provenant principalement des écoles du Canton ou du Sud Grenoble, enfants qui assurent la promotion de la station en revenant skier avec leur famille le week-end et les vacances scolaires mais aussi à long terme en revenant adultes skier à Gresse. Les disciplines nordiques sont un moteur de promotion incontournable dans le massif du Vercors. Elles sont complémentaires du ski alpin pour la station et une alternative permettant une approche adaptée à l'environnement naturel qui fait la richesse et la beauté de notre village.

Pour nous soutenir : adhésion 5 €

## Les BâtieSonnantes, renaissance pour une saison musicale

L'association « Les BâtieSonnantes » remet le couvert pour l'année 2021 après une année blanche que nous voulons tous oublier. Jean-Marie Philippe en est le nouveau président, épaulé par Gérard Trochain, trésorier, de Gilles Corbel, Eve-Marie Verhasselt et Michelle Tardy, qui ont intégré le Bureau. Plus de quarante personnes ont répondu à l'appel lancé par le président pour adhérer à l'association, de quoi la relancer et s'engager dans une programmation ambitieuse. A défaut de 10ème année en 2020, nous fêterons donc la 10ème saison en 2021, avec un calendrier de concerts déjà programmés : Vendredi 9 juillet, chanterie animée par Didier Quillard et Rémi Goube, Vendredi 23 juillet, un collectif lyonnais de jazz manouche, vendredi 6 août, « Frères de Sac Quartet » avec Christophe Sachettini, Vendredi 13 août, Hélène Piris, voix et violoncelle. La chapelle de La Bâtie est le lieu de résidence habituel des concerts mais, compte-tenu des précautions sanitaires imposées par la pandémie, la chapelle étant trop petite pour recevoir un public nombreux, il est très probable que ceux-ci seront donnés en d'autres lieux du village, à l'église si celle-ci redevient accessible, ou ailleurs.

Pour soutenir et adhérer à l'association, chèque de 20 euros à l'ordre des BâtieSonnantes (30 euros pour les couples), à déposer dans la boîte aux lettres de Jean-Marie Philippe, 240, route du Grand Veymont.

L'association souhaite une bonne et belle année musicale à chacun.

## Les Jardins partagés de Gresse en Vercors

Nous sommes un groupe d'habitants et habitantes permanents de la commune ayant à coeur la création d'un jardin partagé dans la parcelle devant les HLM La Ville .

Nous souhaitons cultiver de façon respectueuse de l'environnement (type permaculture, bio), permettre et favoriser les liens, l'entraide et la convivialité entre les utilisateurs et favoriser des actions pédagogiques .

Ce jardin serait donc un lieu de production alimentaire, de convivialité et d'apprentissage.

Les Jardins en sont aux balbutiements alors si l'aventure vous tente, rejoignez-nous!

[jardin.gresse@protonmail.com](mailto:jardin.gresse@protonmail.com)



# VIE DE VILLAGE

## Des nouvelles du Cinéma le Scialet

Malgré 6 mois de fermeture, le Scialet vous propose tout de même le traditionnel questionnaire de satisfaction. C'est l'occasion de vous exprimer sur la courte programmation de 2020 et de soumettre vos idées pour les années à venir. Vous pouvez retrouver ce questionnaire en format papier à la mairie de Gresse-en-Vercors, mais aussi en ligne (lien sur la page Facebook du cinéma et sur le site internet de la mairie).

La date de réouverture des cinémas est inconnue à l'heure où nous écrivons cet article. C'est pourquoi, chers cinéphiles, nous prolongeons d'une année la validité de vos cartes abonnement ! Nous aurons besoin de vous l'année prochaine, venez nombreux au cinéma en 2021 !

## AG par correspondance pour GEVA

En raison des risques liés au Covid grandissant, nous avons fait le choix d'annuler l'AG en présentiel et nous avons adressé les documents de l'Assemblée Générale par courriel le 15 janvier, avec les modalités pour voter. Vous pouvez régler votre cotisation pour 2021 par chèque ou par virement (les coordonnées du compte bancaire sont dans l'appel à cotisation 2021).

## Une nouvelle association dans notre commune !

Le mardi 29 décembre 2020, à la Maison du Grand Veymont, près de 130 personnes se sont réunies en assemblée générale constitutive pour approuver les statuts du « collectif Vercors-Trièves pour la promotion et la défense des sports d'hiver à Gresse-en-Vercors ». Elles se sont organisées en trois groupes distincts et à des horaires différents pour respecter les règles sanitaires et les conditions d'utilisation des salles définies par la Mairie.

Cette association, qui compte à ce jour 124 adhérents, a pour but de contribuer à la promotion et à la défense des sports d'hiver sur la commune de Gresse-en-Vercors.

Ses moyens d'action sont :

Promouvoir et défendre tous les sports liés à la neige : le ski alpin, le freeride, le snowboard, le ski de randonnée, le ski nordique, le saut à skis, la luge, les raquettes, le biathlon, le vélo, les chiens de traîneaux, le ski joëring, la randonnée pédestre, le golf sur neige...

Rassembler toutes les études permettant de mieux comprendre et anticiper les effets de l'évolution du climat et leurs

## Micro Crèche les Mistouflets

La micro-crèche Les Mistouflets à Gresse en Vercors est ouverte à l'année et accueille tous les enfants de 3 mois à 6 ans, que vous soyez résident du Trièves ou touriste. Elle peut accueillir 10 enfants. Les enfants, du territoire ou en vacances, sont accueillis toute l'année par les professionnelles de la crèche dans un cadre sécurisant.

Nous leur proposons balades et jeux dans la neige, éveil musical, activités manuelles et motrices, mais aussi, et surtout des moments de calme et de détente pendant lesquels ils s'amuse selon leurs envies.

Nous respectons au mieux les rythmes des enfants (repas, sommeil).

Les parents sont aussi les bienvenus, pour nous expliquer le mode de vie de leur enfant, et pour passer un temps tous ensemble

Il nous reste des places à temps plein et occasionnelles.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Pour les habitants de l'Isère, le tarif appliqué est dépendant de votre quotient familial CAF.

Pour les touristes le forfait matinée + repas (8h-13h) est de 30€, l'après-midi (13-18h) : 25€.

Horaires : du lundi au vendredi, de 8h à 18h.

Renseignements : lesmistouflets38@gmail.com.

Tel : 04.76.34.222.90.

gresse-en-vercors.com/garderie.htm et

<https://lesmistouflets.jimdo.com/>

conséquences sur notre environnement.

Se renseigner sur les différentes techniques de conservation de la neige, de fabrication de la neige de culture et leurs impacts.

Mieux comprendre les techniques et contraintes du damage des pistes.

S'informer et informer sur les risques liés à la pratique de ces activités.

Défendre la culture de la neige dans notre village de montagne, le plus haut du Vercors.

Défendre les professionnels qui font vivre les activités des sports d'hiver, qui en vivent avec leurs familles, créent des valeurs économiques, sociales et des services dans notre commune et sur l'ensemble du territoire Vercors-Trièves sur 4 saisons.

Si l'objet de cette nouvelle association vous intéresse, vous pouvez rejoindre ses membres : résidents permanents, résidents secondaires, amis de Gresse qui partagent la même culture de la neige, en contactant les responsables à l'adresse mail suivante :

[pshg.vercorstrieves@orange.fr](mailto:pshg.vercorstrieves@orange.fr)

# INFOS PRATIQUES

## Restaurant La Chicholière

04.76.34.33.70

## Restaurant Le Serpaton

04.76.34.28.27

## Restaurant L'Auberge

Buissonnière

04.76.34.37.28

## Restaurant Le Sun Valley

04.76.34.45.40

## Restaurant Le Rocher

04.76.34.91.86

## Restaurant Le Chalet

04.76.34.32.08

## Salon de thé La

Grange aux Loups

La Batie 04.76.34.11.08

## Snack Le Laupet

04.76.34.32.64



## Office de Tourisme

Du lundi au samedi

9h-12h et 14h-17h

[contact@trieves-vercors.fr](mailto:contact@trieves-vercors.fr)

04.82.62.63.50

[trieves-vercors.fr](http://trieves-vercors.fr)

## La Poste

Du lundi au vendredi

8h30-11h15

04.76.34.31.00

## Inscription Périscolaire

Tous les jours de la semaine jusqu'au jeudi matin 9h30 pour la semaine suivante

[gevcantineperiscolaire@gmail.com](mailto:gevcantineperiscolaire@gmail.com)  
04.76.34.31.00

## Vétérinaire

Angélique Devillard

04.76.34.39.91

## Mairie

Du lundi au vendredi 8h-12h

[mairie@gresse-en-vercors.fr](mailto:mairie@gresse-en-vercors.fr)

04.76.34.31.94

[mairie.gresse-en-vercors.fr](http://mairie.gresse-en-vercors.fr)

## Maison Médicale

Monestier de Clermont

04.76.34.03.31

## Erratum

Lors du Gresse Info n°42, deux erreurs se sont glissées.

Nous présentons nos excuses à Mme Chomat pour avoir oublié de citer son restaurant, Le Serpaton.

Une correction pour l'Etat civil : Gabriel Giraud est né le 5 Avril 2020 avec toutes nos félicitations aux heureux parents.

## Etat Civil

### Mariage

26 Sept : Céline DUBOIS & Paul-Henri BESSETTES

### Décès

19 Sept : M. Roger GIRAUD

9 Oct : M. Jean -Paul LIEVEAUX



# Gresse en Vercors

*Le plein de nature pour les vacances dans le plus haut village du Vercors !*

**Ski de Rando**

**Raquettes**

**Ski Nordique**

**Chiens de Traineaux**

**Luge**

**Fat Bike**

**Cani Rando**

**Balade nocturne**

**Visite pédagogique à la ferme**

**Location ânes et poneys**

**NAVETTETTES  
GRATUITTES**

**Commerces et  
restaurants  
s'organisent pour vous  
accueillir**

